



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 janvier 2024

Le Conseil scientifique de l'AMF

Afin d'élargir son dispositif d'étude et de veille stratégique, l'AMF s'est dotée d'un Conseil scientifique composé de personnalités reconnues du monde académique et financier. Il diffuse ses travaux à l'occasion d'un colloque qui réunit acteurs de la place et universitaires.

La triple vocation du Conseil scientifique

Les membres du Conseil scientifique de l'AMF exercent au sein d'universités, de grandes écoles et de centres de recherche publics ou privés de premier plan. Il a une triple vocation :

- 1 • Effectuer une veille du régulateur de marché sur les réflexions académiques le concernant, notamment en matière de protection des investisseurs, stabilité financière, externalités et optimalité de l'organisation des marchés, intégrité des marchés,
- 2 • Nourrir le débat entre académiques, praticiens et régulateurs financiers sur ces thématiques,
- 3 • Favoriser les travaux de recherche utiles à l'exercice de ses missions.

Un Conseil composé de personnalités reconnues

Le Conseil scientifique est présidé par Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF, et Delphine Lautier, membre du Collège, professeur de finance à PSL Université Paris-Dauphine.

Les membres du Conseil scientifique, nommés par décision du Collège de l'AMF, sont les suivants :

Luc Arrondel, Centre national de la recherche scientifique et Paris School of Economics

Patrick Artus, Natixis

Laurent Barras, Université du Luxembourg

Raphaëlle Bellando, Université d'Orléans

Christian de Boissieu, Université Paris Panthéon Sorbonne

Marie-Hélène Broihanne, Université de Strasbourg

Gunther Capelle-Blancard, Université Paris Panthéon Sorbonne

Catherine Casamatta, Toulouse School of Economics

Stéphane Crépey, Université Paris Cité

Serge Darolles, Université Paris Dauphine-PSL

Ivar Ekeland, Université Paris Dauphine-PSL

Thierry Foucault, HEC

Carole Gresse, Université Paris Dauphine-PSL

Tamara Nefedova, ESCP Business School

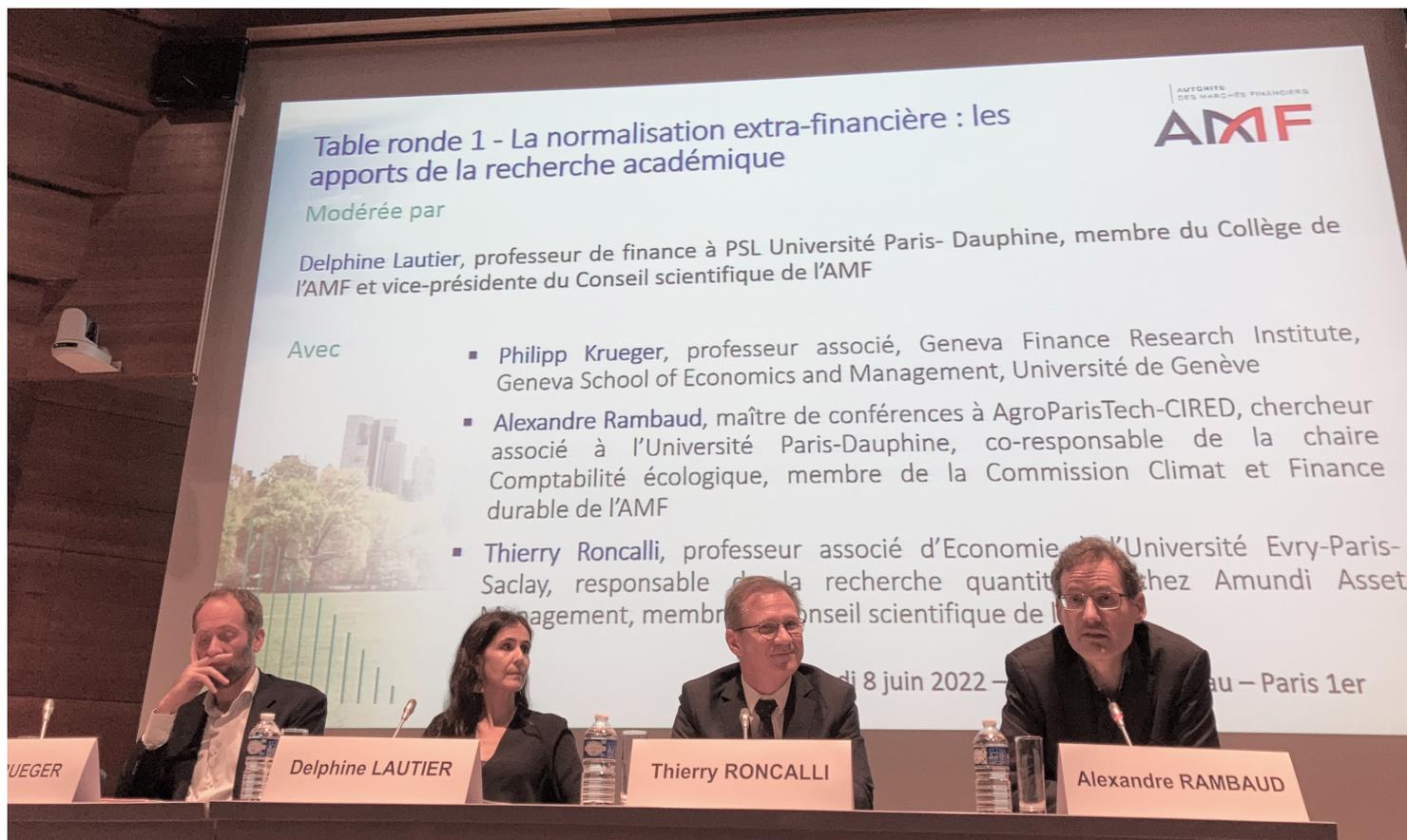
Sébastien Pouget, Université Toulouse 1 Capitole

Thierry Roncalli, Université d'Evry

Boris Vallée, Harvard Business School

Guillaume Vuillemeys, HEC

Un rendez-vous régulier sur un thème d'actualité



Colloque du Conseil scientifique 2022

Afin de participer à la diffusion des travaux menés par le Conseil scientifique, l'AMF organise régulièrement un colloque qui réunit acteurs de la place financière et universitaires autour d'un sujet particulier. Les années passées, les thèmes abordés ont été les suivants :

- « Reportings extra-financiers en Europe : nouvelles normes, nouvelles pratiques, nouveaux défis ? » (2022)
- « ICO, crypto-actifs : quel avenir et quelle régulation ? » (2018)
- « L'éducation financière à l'ère du digital, quels enjeux pour l'épargne ? » (2016)
- « La résilience des infrastructures des marchés financiers » (2014)

Un prix AMF du « Jeune chercheur »

L'AMF attribue depuis 2015, un prix au profit d'un jeune chercheur travaillant sur des thèmes économiques et financiers présentant un intérêt pour le régulateur. Ces thèmes incluent en particulier l'organisation et le fonctionnement des marchés financiers,

l'information des investisseurs et la protection de l'épargne investie dans des produits financiers. Ce prix, d'un montant de 5 000 euros, est décerné par le Collège de l'AMF sur avis du Conseil scientifique, après sélection des dossiers de candidatures par le Conseil scientifique et les services de l'AMF.

En savoir plus

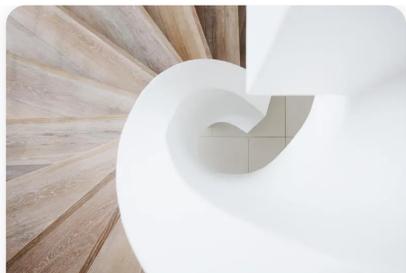
- ↳ Biographies des membres du conseil scientifique
- ↳ Colloques du conseil scientifique : programmes et interventions
- ↳ La Revue du Conseil scientifique

Mots clés

[CONSEIL SCIENTIFIQUE](#)[INSTITUTIONNEL](#)

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

24 janvier 2024

Notre gouvernance



PRISE DE PAROLE

INSTITUTIONNEL

22 janvier 2024

Discours de Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF - Vœux 2024 à la Place financière - Jeudi 18 janvier 2024



COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

18 janvier 2024

L'AMF publie son plan d'action et ses priorités de supervision pour l'année 2024



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02